



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 26 septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU Président.

PRESENTS : MM FAU- MONTAGNE -MME-FADDI AJCHENBAUM-FRASSIN- MM-GARDELLE-LAROCHE-LENCOU-VIALA-RAMUSCELLO-RICARD-VERHNES-BOUTIE-BAZART-BRESSOLLES-AYRAL-BARBERA-MOULET-GALZIN- GAYRAUD- MME VALERO -RABOU-

EXCUSES : MME BONNASSIEUX -ARMENGAUD -MM- DAGUZAN-VANDENDRIESSCHE- ALBERT

PROCURATION :MM OURCET a donné procuration à MM BOUTTES
MM NUNES a donné procuration à MM MAURIES- MM VIALA a donné procuration à MM JULIE
-MM MAZARS a donné procuration à MM FRANCK- MM CURETTI a donné procuration à MM GARDELLE- MM COLOMBIER a donné procuration à MME SAUNAL- MME KAZIMIERZACK a donné procuration à MM PECH

N° 2023/127

Objet : EHPAD Résidence La Grèze : local technique

Le Président expose :

Vu le décret N ° 2022-1683 du 28 décembre 2022 apportant différentes modifications relatives aux marchés publics tel que la procédure de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés inférieurs à 100 000 euros HT.

Vu la délibération en date du 14 décembre 2021 informant l'assemblée communautaire du projet de réalisation d'un local technique et le choix du dessinateur pour la réalisation du dossier du permis de construire pour un montant de 1000 euros.

Vu la délibération du 10 janvier 2023 informant l'assemblée d'une demande de subvention au Département pour des travaux u coût estimé à 86 223.32 euros HT

Vu le Comité de Direction qui s'est tenu à l'EHPAD le 19 janvier 2023 pour procéder à l'analyse des devis. Le choix pour la maçonnerie s'est porté sur l'entreprise MP Construction, 7 rue Claude Bernard – 81 300 Graulhet, pour un montant de 79 633.97 euros HT, le choix du devis concernant l'électricité s'est porté sur DAC ELEC, 9 impasse Bosc de Ramières – 81 120 Réalmont pour un montant de 2402.25 euros HT. Le choix

du devis concernant l'étude de sol s'est porté sur ST2D, 146 route de Graulhet- 81 600 Brens pour un montant de 1485 euros HT.

Le dernier devis concernant l'accès au chemin s'est porté sur l'entreprise EUROVIA, 24 avenue Marcel Dassault – 31 506 Toulouse, reçu le 24 mars 2023 et retenu au CODIR du 25 avril 2023 pour un montant de 6629.60 euros HT

Le Conseil après en avoir délibéré a approuvé à la majorité :

(3 contres : GARDELLE-LAROCHE-CURETTI- 1 abstention : RICARD)

- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au budget de la Résidence La Grèze et ont été voté lors de la présentation de l'EPRD le 20 juin 2023
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Eric BOUTES

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Eric BOUTES".